



## Communiqué

Pour diffusion immédiate

Programme supplément au logement (PSL)

Les dernières subventions en voie d'être comblées

**Sainte-Adèle, le 16 mars 2023 - À la suite de l'appel public lancé par la MRC des Pays-d'en-Haut, cette dernière est heureuse d'annoncer que l'ensemble des 50 subventions PSL sont en voie d'être comblées.**

Grâce à un blitz médiatique de la MRC, l'Office municipal d'habitation (OMH) des Pays-d'en-Haut a reçu plus d'une cinquantaine de demandes de subvention ces dernières semaines par des locataires vivant sur notre territoire.

« Au cours des prochaines semaines, ces demandes seront analysées par l'OMH des Pays-d'en-Haut. Et d'ici avril, les 50 subventions seront distribuées », se réjouit le préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut, André Genest.

Mentionnons que cette aide a permis à plusieurs ménages de réduire leurs frais de logement de 100\$ à 250\$ par mois. Bien entendu, ce montant peut varier selon le revenu annuel des ménages et du prix des loyers.

### Sept villes et municipalités partenaires du PSL

En 2022, Piedmont, Saint-Sauveur, Morin-Heights et Wentworth-Nord ont signé une entente, s'ajoutant à Sainte-Adèle, Saint-Adolphe-d'Howard et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

En effet, rappelons que la gestion des unités PSL est confiée à l'OMH des Pays-d'en-Haut. La Société d'habitation du Québec (SHQ) doit conclure une entente tripartite avec l'OMH et la municipalité afin de permettre l'attribution de la subvention à un locataire éligible.

Cette entente engage les villes et municipalités signataires à contribuer à hauteur de 10% de la subvention, la SHQ versant quant à elle 90% du montant.

## **Aide aux situations d'urgence**

Aux 50 subventions, s'ajoutent huit autres intitulées Supplément au loyer d'urgence, parmi lesquelles un sous-volet destiné aux familles et ménages victimes de violence conjugale et un sous-volet destiné aux ménages en situation d'itinérance. Ces dernières aides n'étaient malheureusement pas utilisées.

« L'OMH et le CISSS (Centre intégré de santé et de services sociaux) des Laurentides sont en voie de finaliser une entente pour que ces subventions puissent être attribuées », pointe Catherine Hamé Mulcair, mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs et présidente du Comité logement.

M. Genest quant à lui, est enthousiasmé par le développement de ce dossier des PSL dans la MRC. « Je tiens à féliciter Julie Moreau qui est notre consultante relativement au dossier logement. Son travail a fait faire un bond de géant dans l'attribution de ces subventions, à du monde de chez nous qui en ont bien besoin! », lance le préfet.

Il souligne le travail de collaboration avec tous les partenaires impliqués dans ce dossier important, notamment celui d'Hélène Hébert de la SHQ; Ève Robinson-Chouinard, intervenante communautaire du CISSS Laurentides et son équipe; les sept villes et municipalités partenaires; Catherine Hamé Mulcair, mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs et présidente du Comité logement et Michèle Lalonde, mairesse de Sainte-Adèle; et bien évidemment, Mario Courchesne de l'OMH des Pays-d'en-Haut. « Je profite de l'occasion pour le remercier et souhaiter la bienvenue à la personne qui le remplace soit Sandrine Claude, qui devient la nouvelle directrice de l'Office municipal d'habitation des Pays-d'en-Haut. Nous lui offrons bien sûr, notre entière collaboration », avance André Genest. Rappelons que le préfet a déclaré lors du [Sommet de l'habitation des Pays-d'en-Haut](#) qui s'est tenu en novembre dernier, qu'il fera de la question du logement la priorité de son présent mandat.

Bien que toutes les subventions PSL soient comblées, les locataires désireux d'être sur la liste d'attente de l'Office municipal d'habitation des Pays-d'en-Haut doivent envoyer leur demande à l'adresse suivante : [demande@omhpdh.com](mailto:demande@omhpdh.com).

## **À propos de la MRC des Pays-d'en-Haut**

*Au cœur de la région des Laurentides, la MRC des Pays-d'en-Haut regroupe 10 villes et municipalités. Totalisant plus de 48 000 résidents permanents et plus de 15 000 villégiateurs, la MRC des Pays-d'en-Haut se distingue par ses activités commerciales diversifiées, son offre culturelle et touristique attractive ainsi que par son leadership dans le déploiement d'un réseau récréatif de sentiers.*

-30-

Source : Thomas Gallenne

Responsable des relations publiques et du contenu

450 229-6637, poste 118